lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

Grand Corps très malade

Par Kader Bakou

Ce n'est pas vraiment un malade imaginaire, tel que décrit par Molière ! Tout les problèmes du nouvel Homme Malade du monde viennent, dit-on, d'une greffe qui n'a pas réussi et qui suscite toujours une réaction de rejet. Mais au lieu d'aller voir de vrais spécialistes dans le domaine, l'ancien protégé de l'Homme Malade d'Europe est allé voir des charlatans et des doctus com libro qui lui préconisent chaque fois un reméde «radical» qui se révèle inefficace. Chose incroyable, ces recettes censées faire disparaître l'organe greffé l'ont, au contraire, fait grandir.

Le temps passe. Les OGM sont à la mode. Alors, certains ont pensé à un GMO. Mais l'opération réalisée par un «mauvais» génie génétique n'a pas réussi et le Malade se retrouve depuis quelques années en proie à des terribles convulsions, souvent ponctuées par de douloureuses séances d'auto-flagellation ! Un Grand Corps Malade (rien à voir avec le slameur fançais) ne doit-il pas d'abord soigner son corps, ses phobies, ses folies de grandeur et ses délires de persécution et autres, avant d'affronter ses ennemis réels ou imaginaires ?

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

SALLE IBN ZEYDOUN

Séminaire sur la propriété intellectuelle

La boîte algérienne privée qui avait distribué* Titanic *de James Cameron l'année de sa sortie a été victime de piratage, ce qui ne lui avait pas permis de réaliser des bénéfices, malgré l'énorme succès populaire du film et les bénéfices financiers tout aussi énormes qu'il avait engrangés dans les pays où le piratage n'existe pas.

Un séminaire sur la proprité intellectuelle se tient les 4 et 5 octobre à la Salle Ibn Zeydoun de Riadh El-Feth, à Alger. Cette rencontre de deux jours est organisée par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (0NDA), en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie et la Chambre de commerce américaine. Le séminaire traitera des questions relatives aux droits de propriété intellectuelle dans les législations algérienne, américaine et européenne. Seront particulièrement traitées les questions de la lutte contre «la piraterie» dont sont victimes les œuvres de l'esprit, ainsi que la contrefaçon de marques et de produits relevant de la propriété industrielle.

Un tour dans certains marchés, rues et places publiques d'Alger renseigne sur l'ampleur du «piratage» des œuvres audiovisuelles produites aux États-Unis, mais aussi en Europe et en Algérie. Il y a quelques années, des cinéastes français participant à une rencontre cinématograpgiques à la Cinémathèque d'Alger se sont étonnés de trouver à Alger des CD de films français pas encore disponibles sur ce support en France même (la législation française ne le permet pas). À chaque vacances «au bled», un Algérien résidant au Canada avait l'habitude d'acheter à Bab El Oued, notamment, des CD de films hollywoodiens classiques ou récents, car, nous avait-il expliqué, en Algérie, ils coûtent beaucoup moins cher (grâce au piratage). Il y a quelque temps, lors d'un débat à la Télévision algérienne, un des intervenants avait justifié «le piratage» des produits occidentaux par le fait que l'Occident avait pillé nos richesses ! Mais répare-t-on une injustice par une autre injustice ?

La boîte algérienne privée qui avait distribué *Titanic* de James Cameron l'année de sa sortie a été victime de piratage, ce qui ne lui avait pas permis de réaliser des bénéfices, malgré l'énorme succès populaire du film et les bénéfices financiers tout aussi énormes qu'il avait engrangés dans les pays où le piratage n'existe pas. À l'époque, le piratage, en quelque sorte, avait empêché une relance du cinéma en Algérie. Les créateurs ont besoin de faire des bénéfices pour produire davantage. Le piratage et la contrefaçon risquent de tuer des poules aux œufs d'or de la création artistique et autres.

Kader B.

ÉDITION

Le ministre de la Culture souligne l'importance d'organiser le marché du livre

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, à Constantine, l'importance de l'organisation du marché du livre dans l'objectif de réguler ce champ professionnel. Intervenant au cours d'un point de presse, en marge d'une visite de travail de deux jours à Constantine, le ministre a ajouté que l'approbation du texte portant organisation du marché de l'édition servira autant les éditeurs que les auteurs et les distributeurs.

«Parler du livre, c'est parler de l'édition», a souligné M. Mihoubi, évoquant le «chaos» qui a caractérisé ce marché, l'édition, selon lui, n'obéissant plus, ces dernières années, aux normes qui déterminent les prérogatives de chaque partie.

Le ministre qui venait d'inaugurer, sur l'esplanade Ahmed-Bey (centre-ville), la seconde édition d'un Salon national du livre, a précisé que ce texte permettra de faire un «tri» sur la scène culturelle, avant de rappeler que durant les 15 dernières années le nombre d'éditeurs, aujourd'hui au nombre de 857, a connu une «augmentation substantielle», sans compter les éditeurs «non professionnels». M. Mihoubi, qui a particulièrement insisté sur le «professionnalisme» des éditeurs afin d'améliorer la qualité du livre en Algérie a sillonné les différents stands du salon qui voit la participation de plus de 60 maisons d'édition.

S'enquérant des préoccupations des exposants, il a souhaité que Constantine,

capitale de la culture arabe 2015, organise «une autre exposition de livres, encore plus importante, avant la fin de la manifestation culturelle».

M. Mihoubi a également indiqué que les livres retenus dans le cadre de l'événement phare de la ville des Ponts seront «édités progressivement», surtout, a-t-il dit, que ces ouvrages, au nombre de 38, évoquent la richesse de la cité du Rocher et dépeignent avec art le précieux patrimoine de cette ville millénaire.

Le ministre de la Culture s'est ensuite rendu à la grande salle de spectacles

Ahmed-Bey où il assisté, aux côtés des autorités de la wilaya de Constantine, à la soirée de clôture des semaines culturelles des wilayas de Mascara et Biskra, organisées dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

PORTRAIT

Meftah, une passion pour la photo et la vidéo de classe

Ce passionné est né à Oum Drou en 1959. Après le lycée, il s'inscrit au CFA où il obtient un diplôme d'attaché d'administration. Il a travaillé à la wilaya à ce poste. En 1988, il décide d'une mise en disponibilité pour pouvoir intégrer le privé : foires, expositions, communication. Il y avait en lui un désir de s'ouvrir à de nouveaux horizons grâce à l'import-export. De l'année 1990 à 2000, en suivant un programme de festivités, il a exposé dans les foires de l'art et de l'artisanat. Dans son stand, il fait la promotion de produits algériens comme le tapis de Djelfa ou de Ghardaïa, les tableaux de sable, les cartes postales anciennes, la poterie et la vannerie de la région de Chlef. Œuvrant en tant que président de l'association «El Meftah», il était en quelque sorte l'ambassadeur de l'artisanat algérien en Europe.

Les visiteurs de ce pavillon sont des pieds-noirs, les compatriotes, des Français désireux de connaître d'autres cultures. M. Meftah a eu l'occasion de rencontrer l'ingénieur du pont du Tsighaout. Vint l'année 1999, il opte pour un registre du commerce photos pour se spécialiser dans la photo et vidéo scolaire. Ce choix a été guidé par la frustration pendant son enfance de posséder un appareil photo par manque de moyens.

Après avoir effectué le tour du monde avec les expositions dans toute l'Asie, l'Arabie Saoudite, l'Ukraine, il eut l'idée d'entreprendre sans fonds. Il s'attelle alors à faire des enregistrements sur les anciens moudjahidine, le sport et, ensuite, l'enfance.

L'école représentait l'endroit idéal où il pouvait s'épanouir. Il se propose alors de présenter son plan de travail au directeur de l'éducation de l'époque, M. Chair Draâ, qui se montre ravi et adhère à ce projet, à tel point qu'il le qualifie de thèse de doctorat. Ce dernier donne son accord pour la couverture des événements pédagogiques, sportifs et culturels scolaires. Il commence le travail avec une cinquantaine d'écoles. «J'ai trouvé 60 élèves nés un 1er janvier. Je leur ai proposé de fêter ensemble leur anniversaire pour marquer d'une façon originale leur entrée dans le XXIe siècle», se rappelle-t-il.

M. Meftah décide alors de créer l'Eurl «Association Meftah pour le souvenir vivant». En 2001, il fait une exposition très remarquée au niveau du ministère et dont il dira : «J'étais le seul stand à présenter de l'audiovisuel.» Ceci lui a valu les félicitations du ministre de l'Éducation de l'époque, Aboubakr Benbouzid. À l'issue d'une réunion au niveau du cabinet, une méthode de travail est adoptée. Chaque vidéo aura une durée de 15 min, divisée en 5 parties. La première étape de 3 min nous renseigne sur l'identité de l'élève. La 2e de 3 min nous montre en gros plan l'attitude de l'élève. La 3e de 3 min également nous apprend ce que l'élève fait en rentrant le soir à la maison. La 4e étape toujours de 3 min nous dévoile les prédispositions de l'élève comme les chansons patriotiques, les dessins, l'humour. La 5e étape de 3 min nous apprend les vœux des élèves dans la vie active.

Au début du CD, le directeur donne un aperçu sur la vie du chahid qui donne son nom à l'école. Un film de 3 min est

Photo : DR

fait dans la cour puis 3 min dans le réfectoire. Chaque élève peut avoir une copie du CD pour un prix symbolique. Tous ces CD sont réunis dans des boîtes d'archives qui sont stockées dans une vidéothèque constituant l'archive scolaire. Ainsi, Meftah a interrogé 1 200 000 élèves à Chlef et 300 000 hors wilaya. De ce fait, la vidéothèque renferme des renseignements sur 1 500 000 élèves. Cela représente 5 000 heures de film.

2 500 écoles ont ainsi été filmées dans 4 wilayas (Chlef, Tissemsilt, Aïn Defla, Relizane). Meftah filme aussi les évènements culturels comme la 2e et 3e édition de «Lire en fête».

A l'occasion du 1er Novembre, il prendra part à un concours avec un film parlant du calvaire du chahid Ahmed H'mida. Tout ce travail nécessite un disque dur géant pour stocker tous ces CD et un staff pour procéder à cette opération. Cette passion a un coût : 8 millions de dinars.

Medjdoub Ali

Actucult

ESPACE ESPAGNE (10, RUE ALI-AZIL, ALGER, À CÔTÉ DE L'INSTITUT CERVANTES D'ALGER)
Dimanche 11 octobre à 16h : Table ronde suivie du vernissage de l'exposition «L'art de construire en Espagne».

GALERIE ASSELAH (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 22 octobre : Exposition «Le Villageois» de l'artiste peintre Rabah Boufloura.

PALAIS DE LA CULTURE MOHAMED-LAÏD AL KHALIFA, CONSTANTINE
Jusqu'au 10 octobre : «Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est.

PALAIS DE LA CULTURE MALEK- HADDAD, CONSTANTINE
Jusqu'au 10 octobre : Exposition «Douleur» (peinture et scuplture) des artistes Moulay Taleb Abdellah et Benazouz ureddine.
Jusqu'au 10 octobre : Exposition sur «Le chant spirituel constantinois».

CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI DE LA RADIO ALGÉRIENNE (21, BOULEVARD DES MARTYRS, ALGER)
Samedi 10 octobre à 19h: L'ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, organisent un concert du Quintet de saxophones du conservatoire de Séville. Accès sur invitation. Les invitations sont disponibles à la réception de l'Institut Cervantes d'Alger (9, rue Khelifa- Boukhalfa, Alger).

MAISON DE LA CULTURE AHMED- AROUA (KOLÉA, TIPASA)
Mardi 6 octobre à 14h : Ouverture de la 3e édition du Café littéraire et artistique. Rencontre littéraire et artistique. Poésie avec Faïza Melikchi, Samia Mebarek et Boudjemaâ Kassed.